

SOCIÉTÉ BOIS ET EMBALLAGES  
« BOISEMBAL », Hussein-Dey  
création de la Société des tonnelleres modernes  
[www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Tonnelleres\\_modernes.pdf](http://www.entreprises-coloniales.fr/afrique-du-nord/Tonnelleres_modernes.pdf)

SOCIÉTÉ BOIS ET EMBALLAGES  
« BOISEMBAL »  
(BALO, 1<sup>er</sup> décembre 1947)

Société anonyme en formation soumise à la législation française.  
Statuts déposés au rang des minutes de M<sup>e</sup> Costedoat, notaire à Alger.  
Le texte de ces statuts a été déposé le 12 novembre 1947 au greffe du tribunal de commerce d'Alger.

Siège : à Hussein Dey (Alger), rue Aristide-Briand.

Objet. — La création, l'acquisition, l'exploitation de tous établissements, entreprises et usines pour la fabrication, l'entrepôt, la location, l'achat et la vente d'emballages en toutes formes et matières, pour le logement de tous produits et, en particulier, pour fruits et primeurs.

L'exploitation, le sciage, le débitage, le déroulage des bois nécessaires à la société ou à des tiers, l'importation, l'exportation, le commerce et l'industrialisation des bois de toutes essences pour toutes destinations et emplois.

La fabrication de contreplaqués, agglomérés, matières plastiques et autres produits dérivés du bois.

L'acquisition du matériel roulant ou navigant nécessaire à ces exploitations et le transport, par toutes voies, des produits ou du personnel servant à l'exploitation sociale.

Durée. — 99 années à compter de la constitution définitive.

Capital social, — 1.550.000 F divisés en 15.500 actions de 100 F chacune à souscrire en numéraire et à libérer intégralement lors de la souscription. La souscription de ces actions sera réservée aux actionnaires de la Société des tonnelleres modernes à raison d'une action de la société en formation contre une action de ladite société, à titre irréductible.

Les actions non souscrites seront attribuées aux actionnaires qui auront souscrit à un nombre d'actions supérieur à celui qu'ils pouvaient souscrire à titre préférentiel, proportionnellement à leur part dans le capital de la Société des tonnelleres modernes et dans la limite de leurs demandes.

La souscription sera ouverte le premier décembre 1947 et close le trente et un du même mois.

Les souscriptions seront reçues au Crédit foncier d'Algérie et de Tunisie, boulevard de la République, à Alger.

Un avis paru le dix-neuf novembre 1947 dans le journal *L'Africain*, journal d'annonces légales, a fait connaître aux actionnaires de la Société des tonnelleres modernes leur droit préférentiel de souscription, la date d'ouverture et la date de clôture de la souscription.

Assemblées générales d'actionnaires. — L'assemblée générale ordinaire des actionnaires se réunit dans les six mois qui suivent la clôture de l'exercice social. Les assemblées générales ordinaire et extraordinaire se réunissent au siège social, sur un

avis de convocation inséré quinze jours à l'avance dans un journal d'annonces légales du lieu du siège social.

Les assemblées générales constitutives se réunissent au même lieu et sont convoquées de la même manière, au moins trois jours à l'avance.

Exercice social, — L'exercice social commence le 1<sup>er</sup> janvier et se termine le 31 décembre. La société étant en formation, aucun bilan n'a été dressé.

Répartition et affectation des bénéfices. — Sur les bénéfices nets, il est prélevé :

1° 5 p. 100 pour la réserve légale ;

2° La somme nécessaire pour servir un premier dividende de 5 p. 10 sur le capital libéré et non amorti des actions,

Sur le surplus, il est prélevé 10 p. 100 au profit du conseil d'administration.

Le solde est réparti entre les actionnaires avec affectation à une réserve facultative d'un montant qui ne pourra excéder 75 p. 100 de ce solde.

Liquidation. — En cas de liquidation, l'actif net sera employé d'abord à rembourser le capital des actions. Le surplus sera réparti entre les actionnaires.

La présente insertion est faite en vue de l'émission des actions de numéraire. La société étant en formation, il n'y a pas de bilan

Fondateur émetteur,  
ROGER DELBAYS <sup>1</sup>,  
demeurant à Hussein-Dey, rue A.-Briand  
(Alger)

---

---

<sup>1</sup> Roger Delbays : né en 1900. Patron des Tonnelleres modernes.